

Terre et eau : rapport d'activités 2022

- **AVEC fait partie du Collectif SNT 84 (Sauvons Nos Terres 84) qui comprend environ 25 associations ou collectifs**

Actions concertées et soutien mutuel

Depuis septembre 2022 collaboration plus étroite avec AEQV pour les actions locales contre l'implantation de la ZAC des Hauts Banquets



Terre et eau : rapport d'activités 2022

- **RECOURS gracieux puis contentieux** avec les associations AEQV de Cheval Blanc, Confédération Paysanne de Vaucluse, FNE 84, Foll' Avoine, Luberon Nature, SOS Durance Vivante.

Concernant la ZAC des Hauts Banquets :

La ZAC des Hauts Banquets devant le tribunal administratif

Le rapporteur public du tribunal de Nîmes a rejeté hier matin le recours du collectif Sauvons nos terres 84 qui sollicitait l'annulation de la déclaration publique de la zone d'activité

Le bras de fer entre l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse et un collectif composé de plusieurs associations de défense de l'environnement a pris, hier matin, une tournure très juridique.

D'un côté de la barre du tribunal administratif de Nîmes, on trouve la collectivité à l'origine de la création de la fameuse zone d'activité des Hauts Banquets (au sud de la ville) sur des hectares. De l'autre côté, ce collectif où l'on retrouve par exemple la Confédération paysanne qui n'en veut pas. Après avoir contesté le projet, ce dernier a déposé un recours il y a deux ans demandant purement et simplement l'annulation de la Déclaration d'utilité publique signée le préfet en janvier et février 2020. Durant ce temps, les travaux d'aménagement de la future zone ont avancé à grands pas.

Sur le fond, le Collectif veut purement et simplement garder le caractère agricole de ce terrain par ailleurs irrigué, dénonçant un passage à l'artificialisation des terres, entériné par la loi.

Enfin, une grave atteinte environnementale et des nuisances à venir. Un argumentaire porté par leur avocat, Me Mathieu Viciata soulignant qu'une compensation n'a été prévue à aucun moment : « si le projet est autorisé, il sera le premier aménagement de ce type en plus important ».

Un peu plus tôt, la rapporteur public a été en l'attente sur le fond du dossier les juges, avant demandé le rejet du recours, en balayant tous les arguments soulevés par le requérant : la création attendue de 1 000 emplois, la construction d'une digue à Cheval Blanc pour en terminer avec les inondations de la Durance, l'impérieuse nécessité de financer pour les entreprises en développement.

« Le bilan est-elle négative ? La ZAC n'est-elle pas positive ? »

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».

« Elle est positive ».



Une partie du Collectif Sauvons nos terres 84 était présent hier matin devant le tribunal administratif de Nîmes.

PHOTO PHILIPPE DUBOIS

tion de la défense, portée par Me Patrick Cassier. « Nous avons des hectares, et il n'y a plus d'agriculteurs depuis des années... Les trois quarts de la zone avaient été achetés par les marchands (l'aménagement d'habitat) pour en faire une zone commerciale qui n'a pas pu se faire car elle était en zone inconstructible. »

« Au terme d'une heure

d'échanges, le jugement a été mis en délibéré.

Quel qu'en soit le résultat, le Collectif devrait revenir à la barre du tribunal administratif de Nîmes, cette fois pour un recours visant à faire annuler le permis de construire d'un entrepôt de 4 hectares, toujours sur la zone des Hauts Banquets qui continue à sortir de terre.

AVEC

- enquête publique du 21/03 au 22/04/22 sur la demande de permis de construire de l'entrepôt de 4ha : 63 observations du public dont une seule favorable. Avis favorable de l'enquêteur le 19/05/22. Le permis de construire sera validé le 08/07/2022.
- enquête publique du 05/09/22 au 06/10/22 sur la demande d'autorisation d'exploiter l'entrepôt de 4ha. Cette autorisation est nécessaire car il fait un peu plus de 4ha et que son activité relève de la nomenclature des ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) : 73 observations, la plupart contre l'autorisation. Avis favorable de l'enquêteur le 01/11/22.
- résultat du recours du 18/08/20 contre l'arrêté du Préfet du Vaucluse validant la DUP (Déclaration d'Utilité Publique) concernant le projet d'aménagement de la ZAC des Hauts Banquets. DUP validée le 08/11/22. Les derniers occupants de la ZAC pourront être expulsés. Nous nous sommes manifestés à Nîmes devant le Tribunal administratif .

Des adhérents d'AVEC et du collectif SNT84 ont participé aux enquêtes.

Terre et eau : rapport d'activités 2022

- Autres activités

Mars 2022 : mobilisation pour protéger une espèce de tulipe (Tulipa Radii) menacée sur la ZAC. Courriers jusqu'au Préfet et Ministre de l'Environnement. La tulipe sera protégée ou transférée.



Juin 2022 : lancement d'une campagne de presse pour protester contre le déplacement du vieux platane de la ZAC

Mai 2022 : participation aux concertations publiques du Plan Climat du SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) du bassin de vie Cavaillon, Coustellet, Isle-sur-la-Sorgue. Les débats concernaient la mobilité (réduction de déplacements motorisés et réduction de impacts), l'habitat (réduction de la consommation énergétique), le développement économique et l'évolution du climat, le développement des énergies renouvelables. Le plan climat a été approuvé le 09/06/22.



Juillet 2022 : manifestation de SNT84 au festival d'Avignon

Septembre 2022 : conférence de presse SNT84 à Montfavet

Terre et eau : rapport d'activités 2022

A partir de septembre 2022 :

- participation aux enquêtes publiques ZAC d'Entraigues et PLU d'Avignon.

- manifestations à Pertuis, devant le Conseil de l'agglomération Grand Avignon et à Agroparc (projet de déchetterie)

- distribution de tracts et documents à plusieurs Conseils LMV à Cavaillon

- réunion de riverains de la ZAC et des zones Bout des Vignes et Le Camp : il en résulte deux collectifs

- participation aux débats à Buoux (Château de l'Environnement) et au sujet des digues du Coulon

- réunions sur la communication inter-associations, lancement du Discord. Le groupe « zac-des-hauts-banquets » est ouvert aux adhérents d'AVEC.

- participation à la formation FNE sur les enjeux de l'eau, à la Fresque du climat

- rencontre avec les élus

- appel aux dons pour financer le recours en justice

- pétition contre l'aménagement de la ZAC, distribution de 4500 tracts

Ils enterrent symboliquement le projet "Naturalub"

Des opposants à la construction de la Zone des Hauts Banquets ont organisé les "funérailles" du projet initial, qui devait porter sur la naturalité



Dans le but d'illustrer leur page Facebook "Stop ZAC des hauts banquets", les quelques participants se sont prêtés à une séance photo here.

Une terre de deuil, un symbole en la personne d'un projet du nom de "Naturalub", un nom qui leur, plusieurs membres de différentes associations écologiques ont décidé d'organiser "l'enterrement" de façon symbolique, à l'entrée de la future ZAC des Hauts Banquets.

"Naturalub" était en effet le nom choisi par la communauté de communes Luberon Monts de Vaucluse (LMV) pour la future ZAC, une zone destinée de fait à l'implantation des entreprises en respect avec la nature.

"Naturalub" explique un membre de l'association écologique cavaillonnaise "AVEC" - présent aux côtés de ses homologues d'AVVU (Cheval Blanc, de personnes issues du collectif Bout des Vignes non Tenir 84 ainsi que de certains membres du collectif des riverains de la zone d'activités. "Ce projet a été rendu visible aux habitants, basé sur le bien économique, le bien culturel... il a été labellisé "Pure" - par l'Agence régionale de la haute vallée", précise une autre participante.

Her main, la perte d'usage de personnes présente d'immense, de la disparition, en conséquence, de ces promesses d'implantation d'entreprises, des responsables. Cela est devenu évident lorsque la perte a été inscrite à des sociétés de logements, notamment depuis la loi de permis de construire de l'entreprise Riva, pour une place.

ce qui avait été annoncé

Les opposants au projet se prévalent une communication qui pourrait pousser à la mise en œuvre de ce projet. Quand on interroge les Cavaillonnais, ils parlent encore d'un projet important de l'environnement. Un projet portant le nom de "Naturalub" est également au

jours visible à l'entrée du chantier

Fervents opposants à l'artificialisation des sols, la disparition des terres agricoles, les membres des différents collectifs redoutent des passages importants de terres et plus largement, la perte en souveraineté alimentaire du département.

SAUVONS NOTRE CADRE DE VIE à Cavaillon et à Cheval Blanc !

Avant

- Deux communes à vocation agricole
- Deux cités à taille humaine, fières de leurs petits commerces et de leur artisanat
- Un cadre de vie paisible dans le Parc du Luberon
- Des terres agricoles exceptionnelles irriguées par le Canal St Julien datant du 12ème siècle

Après

- Destruction de 120 hectares de terres agricoles entre Cavaillon et Cheval Blanc
- Aggravation du risque inondation lié à l'imperméabilisation des sols
- Construction d'entrepôts gigantesques
- Des nuisances pour les riverains : pollution de l'air, nuisances sonores, incessantes rotations de poids lourds,
- Des risques de pollution de l'eau
- L'expropriation des entreprises et des familles
- La fin du développement des activités de transformations agricoles
- Une alimentation dépendante de l'étranger
- La création d'emplois précaires et sous payés

Mobilisons-nous !

Pour vous informer ou participer à nos actions, rejoignez nos associations :

- sur Cavaillon, association AVEC : contact@avecologiecavaillon.fr
- sur Cheval Blanc, association AEVQ : avis.enviro.84@orange.fr

- Lisez la lettre de notre collectif
- Signez notre pétition
- Participez à notre cagnotte !

www.sauvonsnotresterr84.com

Et aussi sur la page Facebook "Stop ZAC Hauts Banquets"

- **Suivi des études engagées par le SCOT pour évaluer l'évolution de l'imperméabilisation des sols**
- **Suivi des mesures de la pollution de l'air à Cavaillon par Atmosud (concentration moyenne dans l'air la plus élevée au niveau national pour le glyphosate et l'insecticide phosmet)**
- **Rencontre avec Jean Baptiste Blanc, sénateur du Vaucluse chargé du dossier ZAN (Zéro Artificialisation Nette)**
- **Suivi ZAC, Coulon, Buoux, Cabrières d'Avignon, etc...**
- **Perfectionnement de la communication inter-associations**
- **Organisation de conférences**
- **Maintien de la pression médiatique**